

# **Enjeux de développement durable et aménagement des forêts de production du bassin du Congo**

## ***Questions nouvelles et agenda de recherche.***

Jacques Valeix

Le sommet de Rio de Janeiro en 1992 a été l'occasion d'une prise de conscience mondiale sur les enjeux globaux et locaux liés à la perte de biodiversité et sur la responsabilité collective à gérer les ressources naturelles en tenant effectivement compte des générations futures. Pendant la décennie qui a suivi, l'accent a été mis sur les questions écologiques et, dans une moindre mesure, sur celles économiques. Dix ans plus tard, le sommet mondial du développement durable de Johannesburg a remis les aspects sociaux au centre des problématiques environnementales, en attirant l'attention des décideurs et des principaux acteurs, qu'ils soient publics ou privés, sur la lutte contre la pauvreté. Les enjeux de conservation pure de la biodiversité sont en effet étroitement corrélés aux différentes dimensions du développement durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Ce déplacement dans la hiérarchisation des enjeux interpelle tout autant les principales orientations des grands bailleurs de fond et des acteurs du développement que les questions de recherche posées à la communauté scientifique.

Dans ce contexte global, la question de la gestion durable et de la conservation des forêts tropicales est posée, compte tenu des surfaces concernées, de la part de la biodiversité mondiale qu'elles abritent et des populations qui, directement ou indirectement, en tirent leurs moyens de subsistance. La problématique des forêts tropicales présente, il est vrai, deux dimensions complémentaires et parfois contradictoires. D'une part, ces formations peuvent être considérées comme un bien public mondial, par leur rôle dans les grands flux de matière à l'échelle planétaire, par leur influence sur la circulation atmosphérique globale et par les réservoirs de gènes qu'elles représentent. D'autre part, elles sont perçues par les Etats gestionnaires et les populations locales comme de véritables atouts pour le développement, c'est-à-dire comme un capital qui peut et doit être valorisé afin d'améliorer les conditions de vie des populations riveraines. La question est donc de savoir comment concilier ces deux dimensions, ceci dans la perspective d'une gestion durable de ces écosystèmes.

### **Des initiatives locales et internationales**

Le bassin du Congo s'est fait l'écho de ces préoccupations mondiales, comme le prouvent les différentes initiatives prises à la fois au niveau étatique et à celui de la sous région. Un nouveau partenariat se construit, initié lors du premier Sommet des Chefs d'État tenu à Yaoundé (Cameroun) en mars 1999, et prolongé prochainement par la tenue d'un second Sommet des Chefs d'État, organisé cette fois à Brazzaville, en février 2005. La mobilisation des Etats concernés est coordonnée depuis 2000 par la COMIFAC (Conférence des Ministres en charge des Forêts d'Afrique Centrale). De plus, depuis septembre 2002, ces efforts nationaux se sont vu renforcer au niveau international par l'initiative de type II, initiée lors du sommet mondial du développement durable de Johannesburg, pour la gestion durable et la conservation des écosystèmes forestiers du bassin du Congo..

### **Les enjeux environnementaux**

Les forêts tropicales humides, comme les massifs coralliens, font partie des écosystèmes les plus riches et les plus diversifiés de la planète. La complexité des relations entre les organismes qui les composent défie encore l'analyse scientifique. Devant une telle richesse et les enjeux qui lui sont attachées, une prise de conscience des gestionnaires forestiers est progressivement apparue. Il est également important de noter qu'un fort développement des surfaces dévolues aux aires protégées a eu lieu ces dernières années dans toute la sous région

## **Les enjeux économiques**

Le contexte économique change lui-aussi et de nouvelles tendances doivent être prises en compte par les acteurs de la filière. On peut citer, parmi les tendances les plus marquantes : la certification des bois, l'industrialisation de la filière et l'arrivée de nouveaux acteurs.

L'importation des bois tropicaux vers l'Europe, tout d'abord, est soumise à une pression croissante des ONGs environnementales, qui exigent des gages de bonne gestion des massifs forestiers soumis à exploitation. La certification des bois tropicaux catalyse de fait une bonne partie de l'attention et des efforts de ces ONGs.

Ensuite, le secteur forestier connaît une forte évolution, avec une tendance générale à l'industrialisation sur l'ensemble du bassin du Congo, en réponse à la fois aux réquisitions des nouvelles lois forestières et aux politiques visant à maximiser la valeur ajoutée locale.

Enfin, de nouveaux acteurs ont fait leur entrée à partir des années quatre-vingt dix dans la sous région, avec la venue, dans le secteur de l'exploitation et de la transformation forestière, d'opérateurs privés asiatiques. L'expansion récente des marchés asiatiques de bois d'œuvre, comme par exemple celle du marché chinois, explique en bonne partie cette nouvelle tendance, l'entrée en scène de la Chine, qui draine une partie significative et sans cesse croissante du marché mondial des bois tropicaux, étant de nature à modifier profondément le paysage économique de la filière.

## **Les enjeux sociaux**

Les forêts tropicales du bassin du Congo sont au cœur du mouvement de dévolution de la gestion des ressources forestières aux populations locales. Celles-ci ont en effet toujours tiré de la forêt une part plus ou moins importante de leur subsistance. Sous le terme général de produits forestiers non ligneux se cachent des réalités multiples, depuis la pharmacopée traditionnelle jusqu'à la chasse villageoise de la faune commune, en passant par la récolte de fruits et de rotin pour compléter les revenus des ménages. Mais ce n'est que depuis la dernière décennie que l'on assiste à la mise de place de systèmes de gestion partagée, où l'Etat confère des droits et des devoirs aux acteurs sur les forêts. C'est particulièrement vrai au Cameroun, avec la mise en place des forêts communautaires et des forêts communales. Dans toute la sous région, les associations villageoises et les communes s'imposent donc progressivement comme des acteurs à part entière de la gestion forestière.

## **L'évolution de la filière**

En quarante ans, les concepts de l'aménagement des concessions forestières, d'une part, des aires protégées, d'autre part, se sont imposés aux principaux acteurs de ces secteurs, tandis que cet exercice reste encore, pour la majorité des petits concessionnaires et exploitants forestiers, tout à fait théorique. Dans ce laps de temps, on est toutefois passé d'une phase de réalisation d'inventaires d'exploration et d'expérimentations sylvicoles à une gestion plus intégrée des ressources forestières, le bois d'œuvre n'étant plus la seule ressource à gérer. Cette nouvelle conception de l'aménagement est mise en œuvre à grande échelle, avec des progrès particulièrement encourageants, au Gabon, en République du Congo, en République centrafricaine et au Cameroun. La France accompagne ce mouvement et la coopération française a mis au point un mécanisme technique et financier (sous forme notamment de prêts bonifiés) destiné à faciliter la préparation des plans d'aménagement.

Aujourd'hui, la situation de l'aménagement forestier dans le bassin du Congo se caractérise par au moins trois grands acquis :

- la mise sous aménagement des grandes concessions forestières, largement entamée dans certains pays et en phase de développement dans d'autres ;
- le développement de la foresterie communautaire, les forêts communautaires du Cameroun en étant l'exemple le plus frappant ;
- l'amélioration du processus d'industrialisation, avec une augmentation en quantité et en qualité de l'outil industriel dans la sous région.

Ce sont à l'heure actuelle près de quinze millions d'hectares de forêt qui sont engagés dans le processus d'aménagement. Pour autant, il existe encore des débats sur les tenants et aboutissants

d'un tel type aménagement<sup>1</sup>. Parce qu'il s'attache principalement à l'exploitation des ressources ligneuses et parce qu'il n'est actuellement mis en œuvre que pour les grandes concessions, l'aménagement forestier n'est qu'un outil partiel pour mettre en œuvre la gestion durable des forêts du bassin du Congo. Ainsi convient-il, d'une part de continuer les efforts pour améliorer son application, son évaluation et son suivi, d'autre part d'aller au-delà de cet outil pour aborder les autres concepts, approches ou questions émergentes concernant la gestion durable des ressources forestières.

### Les enjeux scientifiques

Parmi les différents défis à relever pour tendre vers la gestion durable des forêts du bassin du Congo, quatre apparaissent comme des défis majeurs, à savoir :

- **Une meilleure prédiction de l'évolution des écosystèmes forestiers.** La dynamique naturelle des forêts tropicales est encore insuffisamment connue : il est donc aujourd'hui crucial d'obtenir des informations plus fiables sur les différents paramètres qui fondent le fonctionnement écologique de ces écosystèmes. De telles données ne peuvent être générées que dans le cadre de dispositifs expérimentaux de recherche, qui nécessitent un investissement scientifique important et de long terme. Elles seules permettent aux chercheurs d'élaborer des modèles dynamiques pour prédire l'évolution des écosystèmes forestiers ou de certaines de ses ressources<sup>2</sup>. Si l'on s'intéresse aux espèces ligneuses par exemple, une meilleure compréhension des processus de régénération constitue une aide majeure pour prédire l'évolution de la composition floristique d'un massif et améliorer ainsi l'évaluation de l'état à long terme des ressources forestières.
- **Un recours accru à la génétique.** Au-delà d'une meilleure compréhension de la dynamique écologique globale des forêts tropicales, l'exploitation forestière exerce une pression importante sur un petit nombre d'espèces ligneuses. Les progrès de la génétique permettront progressivement de mieux connaître l'écologie des espèces exploitées, y compris celle des espèces jugées "sensibles" au premier abord, ceci afin d'affiner les règles de gestion spécifiques qui sont à leur appliquer.
- **Une gestion durable des populations animales.** Les espèces animales présentes dans les massifs forestiers sont encore aujourd'hui une "ressource oubliée". Il conviendrait d'appliquer à cette faune sauvage ordinaire la démarche d'aménagement durable utilisée pour le bois d'œuvre. Or, d'importantes lacunes subsistent dans la connaissance de l'écologie des espèces animales communes ainsi que des pressions qu'elles subissent. Des recherches en éthologie et en écologie sur ces espèces doivent donc être développées, de concert avec celles à mener en socio-économie sur les utilisateurs et les consommateurs de cette ressource.
- **Une meilleure approche sociale des enjeux forestiers.** La forêt fait certes l'objet d'une exploitation qui se veut durable, mais de nombreux autres usages sont la plupart du temps négligés dans la procédure d'aménagement. Des études en sciences sociales, économiques et juridiques sont aujourd'hui nécessaires pour révéler et analyser les comportements de ces autres usagers de la forêt. Il s'agit à la fois des communautés autochtones, des ONGs locales, de l'administration déconcentrée, mais également des petits exploitants de bois d'œuvre, qu'ils relèvent du secteur formel ou de celui informel. Ces acteurs, en faisant une utilisation directe et indirecte importante des ressources variées de la forêt, ont en effet un impact majeur sur la gestion effective de la forêt, à l'intérieur comme à l'extérieur des concessions forestières.

Ces quatre défis constituent autant d'aventures scientifiques potentielles et présentent le double avantage de permettre à la fois la consolidation des principaux acquis de l'aménagement forestier (en améliorant la qualité des normes d'exploitation, en intégrant le social,...) et de constituer des voies prometteuses de recherche, qui plus est en prise directe avec les utilisations actuelles des ressources forestières dans le bassin du Congo.

---

<sup>1</sup> Cf. communication de Luc Durrieu de Madron

<sup>2</sup> Cf. communication de Sylvie Gourlet-Fleury